Communiqué de la Conférence des Ministres européens chargés de l'Enseignement Supérieur, Londres, 17-18 Mai 2007

VERS L'ESPACE EUROPEEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : REPONDRE AUX DEFIS DE LA MONDIALISATION

I. Introduction

1.1 Nous, Ministres responsables en charge de l'enseignement supérieur dans les pays qui participent au Processus de Bologne, nous nous sommes rencontrés à Londres pour examiner les progrès accomplis depuis notre réunion à Bergen en 2005.

1.2 Sur le fondement des critères d'adhésion que nous avons adoptés, nous accueillons la République du Monténégro comme membre du Processus de Bologne.

1.3 Les développements réalisés au cours des deux dernières années nous ont permis de nous rapprocher de façon significative de la réalisation de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Prenant appui sur notre patrimoine culturel européen, riche et divers, nous construisons un EEES qui, fondé sur l'autonomie des établissements, la liberté universitaire, l'égalité des chances et les principes démocratiques, facilitera la mobilité, développera l'insertion professionnelle et renforcera l'attractivité et la compétitivité de l'Europe. En regardant l'avenir, nous sommes conscients que, dans un monde qui évolue, il sera sans cesse nécessaire d'adapter nos systèmes d'enseignement supérieur, de faire en sorte que l'EEES demeure compétitif et puisse réellement répondre aux défis de la mondialisation. A court terme, nous avons également conscience que la mise en oeuvre des réformes induites par le processus de Bologne représente une tâche d'envergure, et sommes reconnaissants du soutien et de l'engagement continus de tous les partenaires impliqués dans le processus. Nous accueillons favorablement la contribution des groupes de travail et des séminaires pour avancer. Nous acceptons de continuer à travailler ensemble sur la base du partenariat, de l'assistance réciproque pour avancer et promouvoir l'échange de bonnes pratiques.

1.4 Nous réaffirmons notre engagement de renforcer la compatibilité et la comparabilité de nos systèmes d'enseignement supérieur, tout en respectant dans le même temps leur diversité. Nous reconnaissons l'influence importante que les établissements d'enseignement supérieur exercent sur nos sociétés, grâce à leurs activités traditionnelles d'enseignement et de formation, de recherche, d'innovation et de transfert de connaissances, ainsi que leur rôle clé pour contribuer à définir et à transmettre les valeurs sur lesquelles reposent nos sociétés. Notre objectif est de faire en sorte que nos établissements d'enseignement supérieur aient les ressources nécessaires pour continuer à remplir l'intégralité des diverses missions qui leur sont assignées. Ces missions incluent : préparer les étudiants à vivre en tant que citoyens actifs dans une société démocratique ; préparer les étudiants à leurs futures carrières professionnelles et permettre leur développement personnel ; créer et actualiser une importante base de connaissances pointues ; et stimuler la recherche et l'innovation.

1.5 Ainsi, nous soulignons l'importance d'établissements solides, qui sont divers, financés de façon adéquate, autonomes et en situation de rendre des comptes. Les principes de non-discrimination et d'équité pour accéder à l'enseignement supérieur doivent être respectés et promus dans tout l'EEES. Nous nous engageons à faire respecter ces principes et à garantir que ni les étudiants ni les personnels ne souffrent de discrimination d'aucune sorte.

II. Développements vers l'EEES

2.1 Notre rapport de bilan, ainsi que le rapport *Tendances V* de l'EUA, celui de l'ESIB intitulé *Le Processus de Bologne vu par les étudiants* et la brochure d'Eurydice intitulée *Focus sur les structures de l'enseignement supérieur en Europe*, confirment que, dans l'ensemble, de réelles avancées ont été réalisées au cours des deux dernières années. On prend de plus en plus conscience que le processus aura pour résultat significatif de faire évoluer l'enseignement supérieur vers un enseignement centré sur l'étudiant, loin d'une offre conçue par le seul enseignant. Nous continuerons de soutenir cet important développement.

Mobilité

2.2 L'un des éléments centraux du Processus de Bologne est la mobilité des personnels, des étudiants et des diplômés, qui favorise le développement personnel, développe la coopération internationale entre les individus et les établissements, renforce la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, et donne de la substance à la dimension européenne.

2.3 Certaines avancées ont été réalisées depuis 1999, mais de nombreux défis demeurent. Parmi les obstacles à la mobilité, les questions relatives à l'immigration, à la reconnaissance, à l'insuffisance des incitations financières, à la rigidité des dispositions en matière de retraite occupent une place importante. Nous reconnaissons la responsabilité de chaque gouvernement pour faciliter la délivrance des visas, des cartes de séjour et des autorisations de travail, là où il est nécessaire de le faire. Comme ces mesures sont hors de notre compétence, en tant que Ministres de l'Enseignement supérieur, nous entreprenons de travailler avec nos gouvernements respectifs pour que des progrès décisifs soient accomplis dans ce domaine. Au plan national, nous travaillerons à mettre complètement en œuvre les outils et procédures de reconnaissance et nous étudierons les façons d'inciter davantage à la mobilité à la fois pour les personnels et les étudiants. Cela suppose de favoriser le développement significatif du nombre de formations conjointes et la création de programmes souples, et d'encourager nos établissements à prendre une plus grande responsabilité pour la mobilité des personnels et des étudiants, répartie dans l'EEES selon un équilibre plus équitable.

Architecture des diplômes

2.4 Nous progressons bien, au plan national comme dans les établissements, vers notre objectif de construire un EEES fondé sur un système à trois cycles. Le nombre d'étudiants inscrits à des formations relevant des deux premiers cycles s'est considérablement accru et on observe une réduction des obstacles d'ordre structurel entre les cycles. De la même façon, le nombre de formations doctorales structurées se sont développées. Nous soulignons l'importance de réformer les programmes pour des qualifications mieux adaptées à la fois aux besoins du marché du travail et à la poursuite d'études. Les efforts à l'avenir devront porter sur la suppression d'obstacles pour accéder et passer d'un cycle à l'autre et sur la mise en œuvre correcte des crédits ECTS fondés sur les résultats de formation[1] et la charge de travail de l'étudiant. Nous soulignons l'importance d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés, tout en observant que la collecte des données sur cette question doit être davantage développée.

Reconnaissance

2.5 La reconnaissance, à leur juste valeur, des qualifications d'enseignement supérieur, des périodes d'études, et la validation des acquis qui inclue la reconnaissance des apprentissages non-formels et informels, sont des composantes essentielles de l'EEES, à la fois en interne, et au plan international. Des diplômes facilement lisibles et comparables, ainsi que des informations accessibles sur les systèmes éducatifs et les cadres des qualifications constituent des pré-requis pour la mobilité des personnes et la garantie d'une attractivité et d'une compétitivité constantes de l'EEES. Tout en étant satisfaits que 38 membres du Processus de Bologne, y compris le Monténégro, aient à ce jour ratifié la Convention du Conseil de l'Europe/UNESCO sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (Convention de Lisbonne sur la Reconnaissance), nous encourageons les autres membres à traiter cette question en priorité.

2.6 Des avancées ont été réalisées dans la mise en oeuvre de la Convention de Lisbonne, des crédits ECTS et des « suppléments aux diplômes », mais il faut plus de cohérence dans les approches diverses privilégiées en matière de reconnaissance, au plan national comme à celui des établissements. Ainsi, afin d'améliorer les pratiques de reconnaissance, nous demandons au groupe de suivi de Bologne (BFUG) de faire en sorte que les réseaux ENIC/NARIC analysent nos plans d'action nationaux et disséminent les bonnes pratiques.

---

[1] Résultats de formation (traduction de *Learning outcomes*) : la notion de formation, liée à l'acte d'apprendre, est entendue dans son acception la plus large.

Cadres des qualifications

2.7 Les cadres des qualifications[2] sont des instruments importants pour parvenir à la comparabilité et à la transparence des diplômes au sein de l'EEES et pour faciliter la circulation des apprenants à l'intérieur des systèmes d'enseignement supérieur, et d'un système à l'autre. Ils devraient aussi aider les établissements d'enseignement supérieur à développer des modules et des formations fondés sur les résultats de formation et les crédits, et améliorer la reconnaissance des qualifications ainsi que la validation des acquis, quels qu'ils soient.

2.8 Nous prenons note des développements initiés pour mettre en oeuvre des cadres nationaux des qualifications, mais des efforts beaucoup plus importants sont nécessaires. Nous nous engageons à mettre complètement en œuvre de tels cadres nationaux des qualifications, calés sur le cadre général des qualifications de l'EEES, et reconnus comme tels en 2010. Conscients que cette tâche constitue un défi, nous demandons au Conseil de l'Europe d'apporter son soutien pour l'échange d'expériences sur l'élaboration de cadres nationaux des qualifications. Nous soulignons la nécessité de concevoir les cadres des qualifications de façon à encourager une plus grande mobilité des étudiants et des enseignants et à améliorer l'insertion professionnelle

2.9 Nous exprimons notre satisfaction de voir que les cadres nationaux des qualifications, compatibles avec le cadre général des qualifications de l'EEES, seront également compatibles avec le cadre européen des qualifications[3] pour l'éducation et la formation tout au long de la vie proposé par la Commission européenne.

2.10 Nous considérons le cadre général des qualifications de l'EEES, que nous avons adopté à Bergen, comme un élément central pour promouvoir l'enseignement supérieur européen dans le monde.

Education et la formation tout au long de la vie

2.11 Le rapport de bilan montre que certains éléments permettant de se former par des parcours non rigides existent dans la plupart des pays, mais le développement de façon plus systématique des parcours de formation différenciés pour soutenir l'éducation et la formation tout au long de la vie ne fait que commencer. Nous demandons par conséquent au BFUG de renforcer l'échange d'expériences réussies et de travailler à une compréhension commune du rôle de l'enseignement supérieur dans l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ce n'est que dans un petit nombre de pays de l'EEES que la validation des acquis pour l'accès aux formations et l'attribution de crédits peut être considérée comme bien développée. Nous invitons le BFUG, par un travail en coopération avec le réseau ENIC-NARIC, à avancer des propositions pour améliorer la validation des acquis.

Garantie de la qualité et registre européen des agences chargées de la garantie de la qualité

2.12 Les références et lignes d'orientation européennes pour la garantie de la qualité dans l'EEES (ESG) adoptées à Bergen ont été un puissant moteur de changement en matière de garantie de la qualité. Tous les pays ont commencé à les mettre en œuvre et certains ont fait des progrès substantiels. La garantie de la qualité externe en particulier est beaucoup mieux développée qu'auparavant. Le degré de participation des étudiants s'est développé à tous les niveaux depuis 2005, bien que des progrès soient toujours nécessaires. Parce que la responsabilité principale en matière de qualité leur incombe, les établissements d'enseignement supérieur devront poursuivre le développement de leurs systèmes de garantie de la qualité interne. Nous prenons note du progrès accompli en matière de reconnaissance mutuelle des décisions d'accréditation et de garantie de la qualité, et nous encourageons la poursuite de la coopération internationale entre les agences de garantie de la qualité.

2.13 Le premier forum européen sur la garantie de la qualité, organisé conjointement par l'EUA, l'ENQA, l'EURASHE et l'ESIB (le groupe dit E4) en 2006 a permis de discuter des développements européens en matière de garantie de la qualité. Nous invitons les quatre organisations à continuer

---

[2] Qualifications : cette notion recouvre ici les diplômes, titres et certificats sanctionnant des études supérieures et fait notamment écho à la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne.

d'organiser des forums européens sur la garantie de la qualité à un rythme annuel, à faciliter l'échange de bonnes pratiques et à faire en sorte que la qualité dans l'EEES ne cesse de s'améliorer.

2.14 Nous remercions le groupe E4 d'avoir répondu à notre demande de développer davantage les modalités de mise en place d'un registre d'agences chargées de la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur en Europe. Ce registre a pour objectif de permettre à toutes les parties prenantes et au grand public d'avoir un libre accès à des informations objectives sur des agences fiables en matière de garantie de la qualité, qui travaillent conformément aux ESG. Par là-même, il renforcera la confiance envers l'enseignement supérieur au sein de l'EEES et au-delà, et facilitera la reconnaissance mutuelle des décisions en matière de garantie de la qualité et d'accréditation. Nous accueillons favorablement la mise en place par le groupe E4 d'un registre fonctionnant sur la base du partenariat et fondé sur le modèle opérationnel proposé. Le registre sera établi sur une base volontaire, il sera auto-financé, indépendant et transparent. Les candidatures pour figurer sur le registre devront être évaluées sur la base du respect substantiel des ESG, attesté par une évaluation indépendante reconnue par les autorités nationales, lorsque celles-ci exigent une telle reconnaissance. Nous demandons au groupe E4 de nous faire régulièrement rapport, via le BFUG, des progrès réalisés, et de veiller qu'après deux ans de fonctionnement, le registre fasse l'objet d'une évaluation externe, prenant en compte les points de vue exprimés par toutes les parties prenantes.

Doctorants

2.15 Rapprocher de façon plus étroite l'EEES et l'Espace Européen de la Recherche (EER) demeure un objectif important. Nous reconnaissons l'intérêt de développer et de maintenir un large éventail de formations doctorales liées au cadre général des qualifications pour l'EEES, tout en évitant une réglementation excessive. En même temps, nous savons que renforcer l'offre du troisième cycle et améliorer le statut, les perspectives de carrière et les aides pour les jeunes chercheurs sont des pré-requis essentiels pour atteindre les objectifs européens visant à renforcer la capacité de recherche et à améliorer la qualité et la compétitivité de l'enseignement supérieur européen.

2.16 Aussi, nous invitons les établissements d'enseignement supérieur à renforcer leurs efforts pour ancrer leurs formations doctorales dans des stratégies et des politiques d'établissement, et développer des parcours de carrière ainsi que des perspectives appropriés pour les doctorants et les jeunes chercheurs.

2.17 Nous invitons l'EUA à continuer de soutenir l'échange d'expériences entre les établissements d'enseignement supérieur relatives à la gamme des formations doctorales innovantes qui émergent en Europe ainsi que sur toutes autres questions cruciales, telles que la transparence des modalités d'accès, les modalités de direction de la thèse et d'évaluation, le développement de compétences transférables et les moyens de renforcer l'insertion professionnelle. Nous rechercherons les voies appropriées pour encourager un plus grand échange d'informations sur le financement et les autres questions, entre nos gouvernements et d'autres organismes de financement de la recherche.

Dimension sociale

2.18 L'enseignement supérieur devrait jouer un rôle important pour renforcer la cohésion sociale, réduire les inégalités et élever le niveau de connaissances, capacités et compétences dans la société. La politique devrait ainsi viser à optimiser le potentiel des individus sur le plan de leur développement personnel et de leur contribution à une société de la connaissance durable et démocratique. Nous partageons l'aspiration sociétale que le corps étudiant qui accède à l'enseignement supérieur, y fait ses études et les achève, à tous les niveaux devrait refléter la diversité de nos populations. Nous réaffirmons qu'il importe que les étudiants puissent achever leurs études sans obstacles liés à leur origine sociale ou à leur condition économique. Ainsi nous poursuivons nos efforts pour offrir des services appropriés aux étudiants, créer des parcours de formation plus souples pour entrer et évoluer dans l'enseignement supérieur, et pour élargir la participation à tous les niveaux sur le fondement de l'égalité des chances.

L'espace européen de l'enseignement supérieur dans le contexte mondial

2.19 Nous nous réjouissons que dans de nombreuses parties du monde, les réformes de Bologne aient créé un intérêt considérable et suscité des discussions entre partenaires européens et internationaux sur toute une gamme de questions. Celles-ci incluent la reconnaissance des qualifications, les avantages de la coopération fondée sur le partenariat, la confiance et la compréhension mutuelles, et les valeurs sous-jacentes du Processus de Bologne. Par ailleurs, nous prenons acte des efforts accomplis dans certains pays d'autres parties du monde pour rapprocher davantage leurs systèmes d'enseignement supérieur des principes énoncés dans le cadre du Processus de Bologne.

2.20 Nous adoptons la stratégie relative à "L'espace européen d'enseignement supérieur dans le contexte mondial" et travaillerons pour développer les domaines clés en matière de politique pour : améliorer l'information sur, et promouvoir l'attractivité et la compétitivité de l'EEES ; renforcer la coopération fondée sur le partenariat ; intensifier la politique de dialogue ; et améliorer la reconnaissance.

Ce travail devrait être appréhendé en relation avec *Les lignes d'orientation pour la qualité de l'enseignement supérieur transnational* de l'OCDE/UNESCO.

III. Priorités pour 2009

3.1 Pour les deux prochaines années, nous convenons de concentrer nos efforts pour mettre complètement en oeuvre les lignes d'actions que nous avons adoptées, ce qui inclut les priorités actuelles sur le système à trois cycles, la garantie de la qualité et la reconnaissance des diplômes et des périodes d'études. Nous focaliserons notre action en particulier sur les domaines suivants.

Mobilité

3.2 Dans nos rapports nationaux pour 2009, nous ferons état des actions prises au plan national pour promouvoir la mobilité des étudiants et des personnels, y compris les mesures permettant une évaluation future. Nous nous focaliserons sur les principaux défis nationaux identifiés au paragraphe 2.3 ci-dessus. Nous convenons également de mettre en place un réseau d'experts nationaux pour échanger des informations et contribuer à identifier et résoudre les obstacles relatifs à la portabilité des bourses et des prêts.

Dimension sociale

3.3 Nous ferons également état de nos stratégies et politiques nationales pour la dimension sociale, y compris les plans d'action nationaux et les mesures prises pour évaluer leur concrétisation. Nous inviterons toutes les parties prenantes à participer et à soutenir ce travail, au plan national.

Collecte de données

3.4 Nous reconnaissons la nécessité d'améliorer la disponibilité des données à la fois sur la mobilité et la dimension sociale dans tous les pays impliqués dans le Processus de Bologne. Aussi, nous demandons à la Commission européenne (Eurostat), en relation avec Eurostudent, de développer des indicateurs et des données fiables et comparables pour mesurer les avancées vers l'objectif global visé en matière de dimension sociale et de mobilité des étudiants et des personnels dans tous les pays participant au Processus de Bologne. Les données dans ce domaine devraient appréhender l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés. Cette tâche devrait être menée en relation avec le BFUG et un rapport devrait nous être soumis pour notre conférence ministérielle de 2009.

Orientation et insertion professionnelle

3.5 Suite à l'introduction de notre système de diplômes fondé sur trois cycles, nous demandons au BFUG d'étudier plus en détails comment améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle pour chacun de ces cycles ainsi que dans le contexte de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Cela prendra en compte les responsabilités de toutes les parties prenantes. Les gouvernements et les établissements d'enseignement supérieur auront besoin de communiquer davantage avec les employeurs et les autres parties prenantes sur les motifs de leurs réformes. Nous nous emploierons, au sein de nos gouvernements, à faire en sorte que les structures d'emploi et de carrières dans le service public soient complètement compatibles avec la nouvelle architecture des diplômes. Nous encourageons les établissements à développer davantage les partenariats et la coopération avec les employeurs sur le processus d'innovation en cours des programmes fondés sur des résultats de formation.

L'espace européen de l'enseignement supérieur dans le contexte mondial

3.6 Nous demandons au BFUG de nous rendre compte des développements d'ensemble enregistrés dans ce domaine au plan européen, national et au plan des établissements en 2009. Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer ici dans leur propre champ de compétence. Dans le rapport sur la mise en oeuvre de la stratégie pour l'EEES dans le contexte mondial, le BFUG devrait en particulier s'attacher à deux priorités. D'abord, améliorer les informations disponibles sur l'EEES en développant le site Internet du secrétariat du Processus de Bologne et en prenant appui sur le manuel de Bologne (*Bologna Handbook*) de l'EUA ; et ensuite, améliorer la reconnaissance. Nous appelons les établissements d'enseignement supérieur, les centres ENIC/NARIC et les autres autorités compétentes en matière de reconnaissance au sein de l'EEES, à évaluer les qualifications provenant des autres parties du monde avec la même ouverture d'esprit que celle qu'ils attendent de l'évaluation, ailleurs dans le monde, des

qualifications européennes, et de fonder cette reconnaissance sur les principes de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance.

Bilan

3.7 Nous demandons au BFUG de poursuivre le processus entrepris en matière de bilan, fondé sur nos rapports nationaux à remettre pour notre conférence ministérielle de 2009. Nous attendons un développement plus avant de l'analyse qualitative dans l'élaboration de cet état des lieux, en particulier en relation avec la mobilité, le processus de Bologne dans le contexte mondial et la dimension sociale. Les domaines couverts par ce bilan devraient toujours inclure l'architecture des diplômes et l'insertion professionnelle des diplômés, la reconnaissance des diplômes et des périodes d'études et la mise en œuvre de tous les aspects liés à la garantie de la qualité, en cohérence avec les ESG. Dans la perspective du développement d'une formation davantage centrée sur l'étudiant et fondée sur les résultats, le prochain exercice devrait aussi concerner, selon une approche intégrée, les cadres des qualifications nationaux, les résultats de formation et les crédits, l'éducation et la formation tout au long de la vie, et la validation des acquis.

IV. Perspectives pour 2010 et au-delà

4.1 Parce que l'EEES ne cesse de se développer et de répondre aux défis de la mondialisation, nous prévoyons qu'il soit nécessaire de collaborer entre nous au-delà de 2010.

4.2 Nous sommes déterminés à saisir 2010, qui marquera le passage du Processus de Bologne à l'EEES, comme l'occasion de réaffirmer notre engagement pour l'enseignement supérieur qui constitue un élément clé pour rendre nos sociétés durables, au plan national comme au plan européen. 2010 sera pour nous l'occasion de renouveler la vision qui nous a conduits à impulser le Processus de Bologne en 1999, et de plaider pour que l'EEES soit animé par des valeurs et des visions qui dépassent les questions de structures et d'outils. Nous nous engageons à profiter de 2010 pour remettre nos systèmes d'enseignement supérieur sur une voie qui aille au-delà des questions immédiates et les rende à même de répondre aux défis du futur.

4.3 Nous demandons au BFUG dans son ensemble d'explorer davantage la question du développement de l'EEES après 2010 et de nous présenter un rapport à ce sujet à la prochaine conférence ministérielle en 2009. Cela devrait englober la question des structures de fonctionnement appropriées, en gardant à l'esprit que les dispositions actuelles fondées sur une collaboration informelle fonctionnent bien et ont suscité des changements jusqu'ici inégalés.

4.4 Prenant appui sur les exercices précédents en matière de bilans, sur les rapports intitulés *Tendances* et *Le Processus de Bologne vu par les étudiants*, nous invitons le BFUG à étudier la question de la préparation, pour 2010, d'un rapport, incluant une évaluation indépendante, en partenariat avec les membres consultatifs, pour évaluer l'ensemble des avancées du processus de Bologne, réalisées dans l'EEES depuis 1999.

4.5 Nous chargeons le BFUG de prendre, au cours du premier semestre de 2008, la décision sur la nature, le contenu et le lieu de toute rencontre ministérielle en 2010.

4.6 Notre prochaine réunion sera accueillie par les pays du BENELUX, à Louvain-la-Neuve les 28 et 29 avril 2009.

* *